

LIEU DE LA FORMATION

centre ressources autismes

Centre Paul Boulanger

Boulevard du Professeur Jules Leclercq

59000 LILLE

Le stationnement est difficile :

Privilégiez les transports en commun

* Prendre le métro Ligne 1 (ligne jaune) en direction de CHU Eurasanté et descendre à l'arrêt CHU Eurasanté (Terminus).

* Le CRA se situe à 150 m. du métro, sur le parking de l'hôpital Albert Calmette dans le centre Paul Boulanger

INTERVENANTS

Aimé DELABRE, ingénieur patrimonial expertises et conseil

Ana PELLEREAU, chargée de mission insertion professionnelle

centre ressources autismes Nord - Pas de Calais
1 Boulevard du Professeur Jules Leclercq 59000 LILLE
autismes.ressources@cra-npdc.fr
03 20 60 62 59

MODALITES D'INSCRIPTION

Cette formation est **gratuite**

Nombre de places limité

Bulletin d'inscription disponible sur
www.cra-npdc.fr

Retournez-le **au plus vite et au plus tard 1 mois avant** le début de la formation accompagné d'un **chèque de réservation de 30€**. Il sera rendu à l'issue de la formation (en cas d'absence injustifiée, celui-ci sera encaissé)

centre ressources autismes

« Aidants Familiaux »

1 Boulevard du Professeur Jules Leclercq

59000 LILLE

Les repas sont compris et seront servis sur le lieu de la formation.

Les frais kilométriques sont également pris en charge. Un formulaire de demande de remboursement sera transmis à l'issue de la formation. A retourner au CRA en joignant une copie de la carte grise.

Trouvons des Stratégies pour l' Autisme à la maison

Atelier MDPH : adultes

Quels sont les droits de mon enfant ?

Quelles démarches ?

Qui peut m'aider ?

25 mai 2018

Lille



Public :

Cette action est conçue pour les aidants familiaux et ouverte à tous profils.

Elle est limitée à 2 personnes par famille et peut accueillir jusqu'à 15 participants.

Objectifs de la formation :

- Mieux comprendre le fonctionnement des institutions (système scolaire, MDPH, établissements de prise en charge)
- Connaître les droits et les faire respecter
- Connaître les dispositifs de professionnalisation et d'accompagnement vers le travail
- Mieux comprendre les modalités légales pour organiser la succession et transmission du patrimoine pour bien protéger son enfant avec autisme

Horaires :

9h30 - 16h00

Programme

- **La MDPH : comment construire le projet de vie ?**
- **Les démarches d'orientation - les voies de recours**
- **La coordination du projet de vie (notion de parcours, projet de vie, transmission des informations, réunir et fédérer autour de l'adulte...)**
- **Les dispositifs de prise en charge du secteur médico-social**
- **Les dispositifs de prise en charge du secteur sanitaire**
- **Les dispositifs de professionnalisation et d'insertion socio-professionnelle**
- **La protection des personnes : tutelle - curatelle**
- **La protection et la transmission du patrimoine**

Toutes les thématiques feront un lien permanent entre les connaissances et les conséquences concrètes sur le quotidien, à partir d'exemples donnés par les animateurs et les participants.